

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2021-2025

Université Savoie Mont Blanc

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 30/09/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Eric Godelier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Comme pour la période 2016-2020, l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) a organisé son offre de formation autour de deux champs : *Humanités, responsabilités et territoires* (HRT) et *Sciences et technologies* (ST). L'offre de formation est pluridisciplinaire et se répartit en quatre domaines : Arts, lettres et langues (ALL, 8 diplômes nationaux, 1 710 étudiants), Droit, économie, gestion (DEG, 27 diplômes nationaux, 4 132 étudiants), Sciences humaines et sociales (SHS, 8 diplômes nationaux, 1 535 étudiants), et Sciences et technologies (ST, 57 diplômes nationaux, 5 958 étudiants). Le champ HRT s'appuie sur six composantes : l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit (campus Jacob-Bellecombette), l'UFR de lettres, langues, sciences humaines (Jacob-Bellecombette), l'UFR de sciences et montagne (le Bourget), deux instituts universitaires de technologies (IUT ; Annecy et Chambéry) et un institut d'administration des entreprises (IAE ; campus d'Annecy et de Chambéry). Les formations sont organisées sur ces campus via trois grandes thématiques : transitions sociétale et territoriale (Jacob-Bellecombette), transitions environnementale et énergétique (campus du Bourget-du-Lac), transitions entrepreneuriale et numérique (campus d'Annecy). À noter également la présence d'un pôle centré sur la physique de haut niveau. Outre cette logique géographique, il existe sept composantes structurées par discipline et qui sont chargées de la mise en œuvre quotidienne des diplômes nationaux. À cela viennent s'ajouter des départements disciplinaires qui contribuent à renforcer une vision en silo des différentes formations, tout en permettant une dynamique d'équipe.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2020, l'USMB faisait partie de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Grenoble Alpes (UGA). Celle-ci ayant disparu, l'USMB a recentré sa stratégie de formation autour de deux axes. D'une part, un accent particulier a été mis sur l'individualisation des parcours des étudiants ainsi que sur la cohérence entre les compétences visées et les intitulés des diplômes proposés. D'autre part, l'offre 2021-2025 se construit autour d'une double intégration : 1 - entre la formation et la recherche d'abord avec en ligne de mire, un parcours cohérent depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur jusqu'au doctorat, ce qui se concrétise par exemple par le retour du doctorat dans le périmètre de l'USMB ; 2 - entre l'offre de formation et l'environnement socio-économique local et régional, ensuite, avec la poursuite d'une politique ambitieuse de partenariats. En définitive, la nouvelle offre de formation cherche à décliner la vision globale de l'USMB présentée comme une « université européenne, pluridisciplinaire, de recherche et de professionnalisation ».

Le comité de visite du Hcéres avait souligné un grand nombre de points forts et des pistes d'amélioration pour l'offre de formation 2021-2025. Dans ce cadre, l'université a identifié plusieurs axes d'amélioration : le renforcement du caractère national des diplômes et du cadrage national associé, une amélioration du pilotage de l'offre de formation, une action concernant le pilotage et l'organisation des formations. Concrètement, le projet souhaite développer un renforcement de l'offre de formation de 2nd cycle, une « montée en gamme de l'offre de formation » (selon l'expression du dossier d'accréditation), du 1^{er} cycle au doctorat, et accélérer la mise en place d'une culture du parcours de l'étudiant. Cette nouvelle offre cherche à construire une vision élargie à l'échelle régionale ou nationale et qui valorise mieux la richesse, la variété et la complémentarité des implantations, des domaines d'excellence et des ressources de l'établissement.

Dans l'ensemble, cette offre de formation marque une étape dans l'amélioration de la cohérence des enseignements, des liens entre formations et recherche qui, toutefois, doit être plus poussée. Afin de tenir compte des ressources limitées, notamment en matière de personnels administratifs et d'enseignants-chercheurs, il a été fait le choix d'une réduction du nombre des mentions et de parcours. La nouvelle offre de formation compte 76 mentions (contre 79 pour la période précédente) : 20 licences (L), 31 licences professionnelles (LP) et 25 masters (M). Par rapport à la période précédente, 5 formations ont été abandonnées (2 L, 2 LP et 1 M), 6 formations ont changé d'intitulé (1 L - fusion de deux autres diplômes -, 3 LP - là encore grâce à une fusion de deux d'entre elles - et 2 M). Enfin, la nouvelle offre propose la création de 3 nouveaux masters. En définitive, malgré un effort réel d'adaptation, la réduction globale du nombre de parcours et/ou de mentions reste modeste.

En ce qui concerne les LP, deux mentions ne sont pas reconduites lors du prochain contrat (LP *Métiers du commerce international* et la LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*). 2 LP, *Métiers du tourisme et des loisirs* et *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*, deviennent une mention unique *Tourisme et loisirs sportifs*. Cela répond à la remarque du comité de visite sur le manque de lisibilité des formations portant sur le tourisme et les loisirs. La LP *Développement de projets de territoires* évolue vers la mention *Agronomie* du champ ST sans que ce changement d'intitulé s'accompagne de modifications. La LP *Métiers du BTP : bâtiment et construction* fait évoluer son parcours vers *Conduite de travaux en bâtiment* avec des changements mineurs. Enfin, 2 parcours de la LP *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels* sont fusionnés dans le but de gagner en lisibilité et de réduire l'énergie nécessaire à leur organisation.

Au niveau des licences généralistes, l'ancienne licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est réorganisée en trois nouvelles mentions (STAPS – *éducation et motricité*, STAPS – *entraînement sportif* et STAPS – *ergonomie du sport et performance motrice*) dont il reste difficile, au vu des documents fournis, d'apprécier la réelle pertinence dans la nouvelle offre de formation : les trois fiches reprennent les mêmes données globales et n'affichent aucune stratégie, ni de pilotage, ni fonctionnement.

En ce qui concerne les masters, la mention *Création numérique* n'est pas demandée à l'accréditation dans le prochain contrat et trois nouvelles sont proposées à la création : a) Le master *Droit international* qui s'inscrit logiquement dans le prolongement de l'ouverture en 2018 de la double licence Droit-LEA, dont les premiers étudiants seront diplômés en 2021 ; b) le master *Langues, littératures, et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), précédemment co-accrédité avec l'Université Grenoble Alpes. Il est proposé en propre avec un parcours *Interculturalité et métiers de la culture* ; c) le master *Langues et sociétés* accueille le parcours *Enseignement et surdités* qui était précédemment rattaché aux formations *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Sur ces deux derniers points, le comité s'interroge sur la stratégie sous-jacente : le master LLCER vise un parcours unique autour de l'interculturalité et des métiers de la culture sans que ce choix ne soit analysé ni en termes de débouchés, ni en termes de singularité par rapport à l'offre régionale. Par ailleurs, il conviendrait de s'interroger sur la pertinence qu'il y a à le proposer en anglais et/ou espagnol, là où la filière italien semble être le point fort de l'établissement et correspond aussi à sa stratégie transfrontalière. Par ailleurs, le rattachement du parcours *Enseignement et surdités* – dont la pertinence ne peut être mis en cause – à une mention comme *Langues et société* semble totalement artificiel, là où une mention *Sciences du langage* aurait sans doute plus de sens.

Enfin, l'offre de formation décrit l'évolution de trois masters : a) le master *Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt* change d'intitulé et devient le master *Gestion de l'environnement*, témoignant d'une stratégie de rapprochement interdisciplinaire renforcée, en l'occurrence ici avec le master *Chimie* ; b) le master *Chimie* lui-même qui ne propose plus qu'un propre parcours, les deux autres étant respectivement portés par un cursus master en ingénierie et adossé à la nouvelle mention *Gestion de l'environnement* et c) le master *Energétique, thermique* devient une mention hors nomenclature *Energie solaire : ingénierie et économie*. Elle correspond au déploiement de l'École Universitaire de Recherche (EUR) Solar Academy et elle se déclinera en deux parcours (*Énergie pour bâtiments et villes solaires* - domaine Sciences et techniques - et *Droit, économie et gestion pour l'énergie solaire* - domaine SHS). Par ailleurs, il faut constater une réduction du nombre de parcours dans les masters : *Management*, mais l'ancien master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) devient en fait un nouveau parcours. Par ailleurs, un effort de réduction a été fait pour les formations en tourisme, en géographie et en chimie.

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Le rapport d'évaluation du bilan de l'offre de formation a bien mis en avant la nécessité de préciser les rôles et les périmètres des différents acteurs et instances de pilotage de l'offre de formation au sein de l'établissement, faisant suite aux recommandations des experts du Hcéres. Deux éléments semblaient devoir être améliorés afin de permettre à l'USMB la concrétisation de son ambitieuse stratégie de développement, combinant à la fois, la pluridisciplinarité et la décentralisation : la question de la coordination des nombreuses initiatives locales et/ou disciplinaires avec la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle.

Le comité de visite avait souligné la faiblesse des liens de nombreuses formations évaluées avec la recherche ayant pour conséquence une faible poursuite en doctorat. Si les équipes pédagogiques semblent conscientes de cette difficulté, les solutions proposées ne semblent pas à la hauteur des enjeux. Le dossier précise toutefois qu'un effort d'intégration entre formation et recherche va être lancé dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Il passe par un renforcement des liens entre enseignement et recherche, opéré au niveau L et au niveau M avec la possibilité de participer à la rédaction d'articles (*M Droit des affaires*), le renforcement des liens opérationnels avec les équipes de recherche et l'exploration de la mise en place d'un parcours recherche (*M Droit public*). Dans le champ ST, il faut souligner l'existence d'une seule école doctorale (*Sciences et ingénierie des systèmes de l'environnement et des organisations* – SISEO), mais qui couvre toutes les disciplines. D'autres perspectives de développement de la recherche existent via l'EUR Solar Academy. Cela traduit une préoccupation de l'établissement de rester à l'écoute des évolutions et besoins sociétaux. Le dossier propose des pistes pour une plus grande ouverture des laboratoires dans l'enseignement et inversement via par exemple, des stages recherche en licence qui demeurent malgré tout très largement facultatifs pour une découverte des activités de recherche. Dans l'ensemble, la prise en compte de la dimension recherche dans le nouveau projet est prometteuse mais elle reste à conforter.

Un effort de renforcement du poids des enseignants-chercheurs a été engagé dans un certain nombre de formations où ils sont sous-représentés (LP *Techniques du son et de l'image* par exemple). Cette stratégie a bénéficié d'une évolution du contexte. Du côté du champ ST, la présence des enseignants-chercheurs et l'intégration formation-recherche est variable. Parfois, il faut remarquer la présence importante de collègues non statutaires dans les équipes pédagogiques. C'est le cas par exemple, de la licence *Sciences de la vie*, où cette situation a conduit l'équipe pédagogique à limiter la capacité d'accueil en 1^{ère} année de licence (L1) (120 étudiants). Pour la LP *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*, 16 % d'enseignements sont assurés par des permanents du département « Génie électrique et informatique industrielle » (GELL). Cette situation devrait s'améliorer lors du retour d'un enseignant en disponibilité. Toutefois, dans l'ensemble, il faudra veiller à poursuivre l'effort. Pour la LP *Métiers de l'informatique : conduite de projets*, il faut remarquer que seules 25 heures sont enseignées par des permanents du département. Cette situation résulte d'un manque d'enseignants-chercheurs titulaires, lui-même issu, en 2018, de la LP *Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données*. Un équilibre entre les différentes LP du département doit être trouvé. Enfin, pour la LP *Métiers du design*, un accroissement significatif des heures effectuées par des permanents est prévu. On note aussi une amélioration pour la LP *Métiers de la qualité* où l'intervention d'enseignants de l'établissement s'élève à un tiers des heures (au lieu de 10 % dans le bilan). En revanche, le problème persiste pour la LP *Productions animales*.

Depuis la dernière offre de formation 2016-2020, le contexte s'est transformé avec la fin de la ComUE Grenoble Alpes. Cela a permis le retour du doctorat au sein de l'USMB et la mise en place d'une meilleure intégration Licence-Master-Doctorat (3-5-8), notamment via un effort de communication à l'attention des étudiants de M1. La délivrance de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) devrait aussi permettre de renforcer la capacité d'encadrement doctoral. Le projet détaille par ailleurs quatre axes de développement de la recherche : a) renforcement du 2^{ème} cycle afin « de maintenir un établissement de recherche à forte valeur ajoutée » ; b) la « montée en gamme » de l'offre de formation ; c) des parcours fléchés pour les étudiants à la fois, pour ceux qui se destinent à une voie professionnelle et pour ceux qui visent une poursuite d'études ; d) une organisation en collèges. L'objectif est de favoriser la mise en place d'un lien transversal entre composantes et départements dans le but d'individualiser les parcours de l'étudiant.

Ces quatre axes méritent quelques précisions. Pour le point a), il aurait pu être envisagé de concentrer cette stratégie d'intégration de la recherche sur un axe « montagne ». Les actions pour obtenir une taille critique ou une meilleure visibilité sont reportées au futur. Il s'agit aussi sans doute de préciser les types de débouchés visés (professionnalisation ou poursuite d'études). Pour le point b), cette « montée en gamme » semble assez floue. Pour le point c), on peut imaginer que la mobilisation d'enseignants et chercheurs soit développée et que des méthodes pédagogiques spécifiques et utilisant des résultats ou des méthodes de la recherche soient intégrées, comme l'avait suggéré le comité Hcéres. En la matière, le présent dossier se contente « d'encouragements » aux équipes et aux unités ; ce qui semble insuffisant. Des stratégies distinctives mériteraient d'être conçues et rapidement mises en œuvre pour les formations à vocation « professionnelle » et pour les formations à vocation « généraliste ». Concernant le point d), cette organisation en collèges semble potentiellement très intéressante. Elle soulève néanmoins des interrogations. Si cette organisation apparaît plutôt logique alors que les formations restent portées par les composantes (et départements), elle paraît très orientée vers les formations de 1^{er} cycle (L, DUT, LP). Sa finalité mériterait d'être précisée. L'objectif peut être de développer une transdisciplinarité à destination des étudiants mais aussi, des équipes pédagogiques. D'une manière générale, on saisit mal comment cette transdisciplinarité va éventuellement modifier la gouvernance des départements ou des unités ou la gestion des diplômes et, par exemple, la gestion des passerelles dans une optique de parcours LMD cohérent. Par ailleurs, il faut noter l'existence de chaires regroupant des acteurs de l'enseignement, de la recherche, du territoire ou de l'économie. Cette seconde modalité de coordination mérite d'être soulignée. Toutefois, il paraît légitime de s'interroger sur le lien avec les collèges. L'établissement devra veiller à mettre en place les moyens et l'organisation nécessaires à la coordination de ces deux structures. Les risques de divergences sont réels entre les chaires dont l'objectif semble plus prospectif et le collège qui vise une approche très « terrain ».

Le développement et le renforcement des lieux et des sujets de coordination doivent rapidement devenir un levier de l'efficacité de l'USMB. D'un côté, il s'agit de permettre le maintien d'une décentralisation et d'une capacité d'innovation des équipes pédagogiques, qui constituent une force de l'institution. De l'autre, il s'agit d'éviter que ces initiatives n'aboutissent à une confusion et à une dilution des moyens de l'organisation, voire à une forme d'opacité, comme le nombre parfois excessif de parcours ou de mentions pourrait le laisser croire. Actuellement, la capacité de coordination des formations et/ou de mutualisations des enseignements et des équipes pédagogiques est variable. Au niveau L, existent des portails et des enseignements assez transversaux, même si l'on aurait pu espérer une politique plus volontariste dans ce domaine dans le cadre du nouveau contrat.

L'attention portée dans ce nouveau projet à la mise en place d'outils et de moyens de coordination paraît déterminante, notamment grâce à des outils informatiques performants et conviviaux. L'anticipation, l'implication des parties prenantes et la qualité des outils de gestion de projet semblent ici devoir être améliorées. Les pistes évoquées dans le dossier fourni semblent prometteuses : une amélioration de la gouvernance, en particulier avec la création ou la consolidation de l'activité des conseils de perfectionnement, la création de comités de coordination pédagogique et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Néanmoins, elles paraissent un peu timides à l'aune de l'ambition affichée. Par exemple, dans les conseils de perfectionnement (CP), les étudiants sont seulement invités à une partie des travaux ; ce qui ne satisfait pas aux exigences réglementaires de présence d'étudiants au sein des CP. De même, l'établissement prévoit la mise en place de trois niveaux d'évaluation par les étudiants : 1) une enquête globale annuelle ; 2) la mise à disposition par l'établissement de l'outil Evasys (avec le soutien du département « APPRENDRE ») pour gérer les évaluations des enseignements avec la possibilité d'activités ciblées ; 3) les outils classiques d'évaluations « personnalisées » des enseignements. Le comité de visite du Hcéres avait souligné le manque d'appropriation par les équipes, voire parfois l'absence totale d'évaluation de certains enseignements. Pour l'instant, le dossier ne donne pas de réponse claire sur l'agenda futur et la mise en place systématique et obligatoire de méthodes et d'outils d'évaluation. Afin de faciliter la vie des acteurs investis dans ces actions déterminantes, on ne peut qu'encourager l'USMB à investir encore d'avantage dans des outils technologiques performants et conviviaux. L'objectif est d'améliorer la transparence et l'efficacité de la gouvernance des formations, des départements ou des unités. Il s'agit aussi via la mise en place d'outils ou de systèmes modernes et agiles, de permettre de limiter la production en doublon d'informations, de données ou de statistiques qui résulteraient d'initiative locales et cloisonnées. L'objectif doit rester de les rendre accessibles, partagées et d'usage simple pour les équipes pédagogiques ou les services administratifs. La crise du Covid 19, et ses conséquences sur la vie des établissements universitaires, peut aussi constituer une occasion de remettre à plat certaines procédures de pilotage, voire d'être créatrice d'innovation.

Le rapport sur le bilan avait relevé l'importance donnée à l'ouverture internationale, notamment via des accords et la construction d'un ensemble d'actions avec des institutions européennes ou dans la proximité géographique de l'USMB. La volonté d'internationaliser les formations reste forte même si, paradoxalement, la réalité de cette internationalisation a été difficile à mesurer en l'absence d'informations précises sur les flux d'étudiants et sur les pratiques de co-diplomation. Les données fournies par le dossier d'accréditation et par les formations évaluées, plus étayées, montrent des perspectives encourageantes. Toutefois, la nouvelle offre de formation mentionne 530 accords avec des partenaires. Derrière ce chiffre très important, il faudrait vérifier combien d'entre eux aboutissent à des actions concrètes.

La politique de langues étrangères, souvent liée à l'internationalisation des formations, est satisfaisante. L'apprentissage des langues conduit parfois au caractère obligatoire d'une seconde langue. Cette stratégie mérite d'être développée notamment via un apprentissage plus systématique des langues et une ouverture sur l'extra européen. Le renforcement d'une dominante liée à la montagne pourrait constituer un axe de cette stratégie. L'apprentissage des langues doit aussi permettre un rapprochement des étudiants avec les enseignants-chercheurs, à la fois pour permettre l'utilisation de supports pédagogiques ou scientifiques en langue étrangère, mais aussi pour faciliter l'apprentissage de la production de documents en langue étrangère par les étudiants avec le soutien des équipes pédagogiques.

L'USMB a développé depuis de longues années une stratégie ambitieuse de relations avec son environnement socio-économique. Elle repose sur un ensemble de partenariats et de contacts avec les entreprises et les employeurs publics ou privés régionaux ou locaux. Les relations avec les acteurs du monde socio-professionnel sont intensifiées, par exemple avec la formalisation de divers partenariats avec les acteurs de la culture (*L Information-communication*), avec celle des notaires (*M Droit des affaires*), avec le milieu associatif (*M Droit privé*). La professionnalisation est consolidée, via la place des stages et la gestion de projets, la montée en charge de l'apprentissage et de l'alternance, l'implication des étudiants dans des activités de consultation, le renforcement de la préparation aux concours (par exemple pour le *M Droit public* et le *M Droit privé*). La place des stages se renforçant, - quoique malheureusement ces derniers ne soient pas systématiquement obligatoires en licence - l'établissement doit mettre en place des outils permettant de suivre l'identification et l'acquisition des compétences acquises lors de ces derniers, par exemple par un déploiement plus systématique d'un e-portfolio. Par ailleurs, l'équilibre projet tutoré/stage ou alternance dans plusieurs LP n'était pas clair et parfois non légal ; cela a été corrigé pour la plupart des LP, à l'exception des LP *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux*, *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle* et *Métiers de la qualité*. Il faudra être vigilant pour que les pratiques soient conformes au cadre national. L'absence de stage obligatoire en licence *Psychologie* – déjà souligné comme point faible dans les dernières évaluations – perdure, alors que cela est devenu la règle de fonctionnement de l'immense majorité des formations de licence du domaine à l'échelle nationale. L'argument de la saturation du bassin de stages, s'il peut être entendu, devrait être mis en regard du potentiel déficit de formation que cela représente pour les diplômés au moment de candidater dans des masters de plus en plus sélectifs.

L'effort d'insertion dans l'environnement doit être souligné même si les données relatives au devenir des étudiants et à leur insertion professionnelle ne sont pas toujours précises. Il paraît nécessaire de rester vigilant sur le devenir des étudiants à l'issue des LP et des masters et notamment, sur le taux de poursuite d'études et le taux et la qualité de l'insertion professionnelle, qui sont des indicateurs de la pertinence de la formation. L'adaptation aux nouveaux débouchés professionnels est prise en compte. Ceci se retrouve clairement dans le champ ST. Parmi les partenariats du champ ST, il faut souligner la présence de la Chambre syndicale de la Métallurgie, le centre de formation Tétras, et l'Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy (ISETA). Du point de vue des formations à visée professionnelle, il faut remarquer la création d'un centre de formation d'apprentis propre à l'établissement ou des certifications professionnelles pour les LP *Métiers de l'industrie*.

AVIS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

Le comité de visite avait signalé une offre de formation qui présentait parfois de trop nombreux parcours ou mentions, aboutissant à un manque de lisibilité et, parfois, à une dilution des ressources, voire à une forme d'inefficacité de l'organisation. Sur la capacité d'auto-évaluation des forces et des faiblesses en matière d'attractivité et de réussite, la visite sur site s'est révélée en partie constructive. L'offre de formation proposée intègre dans une certaine mesure les recommandations du Hcéres sur les points fondamentaux. Ainsi, à côté de formations en difficulté qui sont abandonnées, plusieurs formations qui demandent le renouvellement de l'accréditation entreprennent des changements qui étaient souhaitables. Il faut souligner que dans la nouvelle offre de formation, certaines équipes pédagogiques ont entendu le message et adopté un comportement plus « vertueux » que d'autres. Cela se traduit par une nouvelle offre dans l'ensemble plus cohérente et plus intégrée et globalement, en phase avec les conclusions du comité de visite. Le déploiement futur des bachelors universitaires de technologie, devra être mis à profit par l'USMB pour envisager de nouveau une restructuration de son offre de LP. Ceci dit, l'offre de formation propose d'ores et déjà l'abandon de plusieurs parcours et à l'inverse, l'ouverture de nouvelles formations s'inscrit dans la politique de l'établissement ; par exemple, le master *Droit international* se situe à la croisée de la politique volontariste internationale de l'établissement et de l'ancrage de ses formations dans l'environnement aussi bien géographique que socio-professionnel. Restent les obstacles à lever pour réaliser ces créations, notamment réunir un socle d'enseignants-chercheurs capables de soutenir de telles formations.

Dans le champ ST, il reste deux points essentiels qui posent questionnement à propos de la légitimité de la LP *Productions animales* : la responsabilité de la formation et des stages reste assurée par l'établissement partenaire privé ISETA. Il est bien mentionné un responsable universitaire de l'USMB mais sans que soit indiqué précisément son rôle et son implication. Si un appel à l'extérieur pour des compétences spécifiques à la discipline enseignée est pertinent pour une formation professionnalisante, cela ne justifie en rien le trop faible taux de participation d'enseignants-chercheurs dans une formation universitaire ; ce qui a d'ailleurs été évoqué également lors des précédentes évaluations. De même, un taux de poursuites d'études plus important qu'attendu ne peut être excusé par la présence de masters. L'embauche préférentielle par les professionnels de diplômés à Bac+5 pose la question de leurs attentes par rapport à ce diplôme à Bac+3. Cela réduit la formation à être une passerelle vers des emplois de cadre pour un diplômé de BTS. Ces points ayant été mis en exergue depuis deux évaluations (campagne d'évaluation 2014-2015 et 2019-2020) sans réelle réponse ou redressement, nous ne pouvons pas donner un avis favorable au maintien en l'état de cette formation. Le master *Énergétique, thermique* souffrait de grosses difficultés de recrutement depuis deux périodes. La création de l'EUR *Solar Energy* a permis une refonte importante de la formation, avec un nouveau nom *Énergie solaire : ingénierie et économie (Solar Energy Engineering and Economics)* et deux parcours qui devraient permettre d'attirer des étudiants de nombreuses licences, que ce soit en sciences, ou en droit, économie et gestion. Il devrait également permettre d'attirer des étudiants français et internationaux, la formation étant en anglais. Ces changements essentiels devraient permettre de répondre aux remarques effectuées lors du bilan.

L'évaluation du bilan de l'offre de formation avait souligné la fragilité des effectifs de plusieurs formations. Le présent projet propose des solutions qui paraissent pertinentes pour certaines formations, mais en revanche qui ne convainquent pas pour d'autres (la L *Sciences pour l'ingénieur* où les propositions ne sont qu'à un stade d'éventualité et la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* où ce point n'est même pas abordé alors qu'il fût pointé lors du bilan). La question des effectifs se pose également, comme le soulignait le rapport d'évaluation du bilan, pour la licence LLCER où le maintien des trois parcours monolingues et des deux parcours bilingues interroge le comité là où le parcours italien semble constituer un point fort pour l'établissement en lien direct avec sa stratégie internationale, et particulièrement transfrontalière.

Concernant les taux de réussite aux examens, la volonté exprimée de remédier aux difficultés rencontrées en L1 *Droit* devrait contribuer à consolider les performances observées. Il convient de souligner la pertinence de la double licence *Droit-LEA* qui poursuit une ambition pluridisciplinaire cohérente avec l'offre de formation en master, même s'il est dommage que l'USMB n'ait pas envisagé de nouvelles actions transversales en licence *Droit*, en adéquation avec les moyens de l'établissement, telle que la création d'un portail droit-psychologie ou droit-histoire à côté du portail droit-AES existant. On peut également se demander pourquoi la stratégie de double diplôme n'a pas été élargie. Cela permettrait de distinguer l'USMB de l'offre de formations d'autres établissements régionaux et nationaux. On pense par exemple à une stratégie plus systématique de formations et de compétences centrée sur les spécialités liées à la « montagne ».

L'organisation pédagogique de l'offre de formation est définie par un cadrage réglementaire adopté par la commission formation et vie universitaire pour chaque type de diplôme (L, LP et M). À terme, il est prévu une organisation par blocs de connaissances et de compétences devant être validés pour chaque diplôme, notamment afin d'améliorer l'insertion professionnelle. De ce point de vue, il faut noter que l'USMB annonce simplement vouloir développer une approche par compétences qu'elle aurait dû déjà mettre en œuvre au précédent contrat. Cette stratégie est définie et déployée par le département « APPRENDRE » de l'établissement. Celui-ci a conçu et mis en œuvre un ensemble d'actions et d'outils, notamment numériques, qui sont disponibles pour les équipes pédagogiques qui le souhaitent. S'agissant du suivi de l'acquisition des compétences des étudiants, celui-ci n'a pas été encore réellement mis en place dans les formations à l'exception de celles ouvertes à l'apprentissage, alors qu'il s'agit d'une obligation réglementaire qui aurait déjà dû être mise en œuvre au cours du précédent contrat. Le comité du Hcéres avait souligné l'intérêt d'adopter une démarche « compétences » plus poussée afin de concevoir l'offre de formation. À la lecture du dossier, on peut s'interroger sur l'ambition de cette démarche. Il faudra veiller à ce qu'elle soit effectivement mise en œuvre dès cette offre de formations 2021-2025.

L'organisation globale de l'offre (semestres, parcours, unité d'enseignement et crédits ECTS) reste structurée de manière classique permettant pour les licences et masters, une bonne progressivité dans la formation. Toutefois, une attention particulière devra être portée au respect de la semestrialisation pour de nombreuses LP.

Les activités pédagogiques reposent sur des enseignements en présentiel ou organisés à distance, des séquences d'observations et de mise en situation (stage, projets en milieu professionnel, ...). Les étudiants sont amenés à développer des projets individuels ou collectifs. Il faut souligner le lancement depuis 2014 et le développement depuis 2019 d'une plateforme numérique *moodle* destinée à mettre en place de nouvelles formes pédagogiques mais sans donner de réelles précisions sur de nouvelles pratiques. Dans l'ensemble, on peut regretter que le dossier transmis explique que le développement plus systématique des enseignements à distance soit reporté après 2025. De ce point de vue, les pratiques pédagogiques innovantes (ex. enseignement à distance) sont limitées à quelques formations. L'utilisation du numérique est cantonnée aux outils classiques. Le projet manque sur ce point d'ambition.

L'établissement utilise des modalités de contrôle des connaissances assez classiques : contrôle continu, contrôle intermédiaire et contrôle terminal. Peu d'évolutions semblent envisagées pour les formations évaluées, notamment en faveur de l'extension du contrôle continu, malgré le cadrage proposé par l'établissement qui est surtout incitatif. Ainsi, de rares formations se distinguent en recourant au contrôle continu intégral ou majoritaire comme mode d'évaluations des connaissances. Ce cadrage « incitatif » apparaît en partie contradictoire avec la volonté d'une meilleure coordination affichée précédemment. En définitive, il faudrait peut-être viser une plus grande simplification et homogénéisation des méthodes d'évaluation pour l'ensemble des formations. Par ailleurs, un dispositif de gestion de l'assiduité existe mais il relève actuellement de chaque formation. Ceci soulève parfois des problèmes notamment pour un suivi plus coordonné au niveau de l'établissement. Un projet d'une meilleure communication, et d'information entre les unités est annoncé devant permettre de répondre aux demandes des étudiants boursiers ainsi que, le cas échéant, des éventuelles sanctions imposées à l'échelon de l'établissement USMB aux étudiants défaillants.

En matière de construction du cursus de l'étudiant, l'USMB pratique une politique assez souple qui permet, sous conditions et validation par les équipes pédagogiques et administratives, la continuité de sa formation. Des passerelles existent ou sont développées à destination des étudiants qui souhaitent valoriser leur parcours antérieur ou changer de formation, que ces formations soient internes ou externes à l'établissement. En licence, des portails regroupent en L1 deux à trois mentions ou disciplines, de manière à permettre une spécialisation progressive et à faciliter les réorientations et la construction progressive du projet de l'étudiant. Chaque mention de licence propose également à l'issue de la L2 un débouché identifié vers au moins une mention de LP. Ce dernier dispositif semble ne concerner que très peu d'étudiants. Par ailleurs, un dispositif de « seconde chance » a été conçu pour les étudiants de licence qui n'auraient pas satisfait aux critères d'évaluation initiale. Pour autant, ce dispositif n'a été engagé que dans peu de disciplines et une implantation généralisée ne semble pas être visée.

L'USMB a mis en place des actions et des dispositifs d'orientation et d'accompagnement des étudiants dans leur projet de formation en amont de l'entrée dans l'enseignement supérieur et durant le cursus à l'université. Une politique plus active d'aide à la réussite et de lutte contre les abandons (L *Droit*), prenant par exemple la forme de la mise en place d'un livret électronique de suivi, est proposée.

L'établissement a prévu d'organiser dès 2020 pour les primo-arrivants l'accueil des étudiants via une journée mise en place par chaque campus. Les partenaires territoriaux y seront associés ainsi que les associations étudiantes. Une action spécifique est prévue par le service des relations internationales pour les étudiants étrangers. Par ailleurs, des dispositifs d'intégration sont prévus pour faire connaître l'USMB et favoriser la réussite des étudiants français et étrangers : contrat étudiant, guichet unique pour les publics internationaux, soutien et tutorat, séminaire de pré-rentrée pour les étrangers avec des cours intensifs en français, langue étrangère, aide à la réussite sur chaque campus, formation à l'usage des bibliothèques et des sources documentaires.

Les modalités d'inscriptions et de réinscriptions, les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement sont satisfaisants. L'ensemble des formations examinées affichent clairement les objectifs visés à l'issue du cursus, que ce soit au niveau L ou M. Les débouchés proposés, soit en termes de poursuite d'études (principalement pour les L) soit, en termes de métiers (davantage pour les LP et les M), s'avèrent tout à fait satisfaisants et cohérents avec l'enseignement délivré ; l'accent mis sur l'apprentissage méritant d'être souligné. Le nouveau contrat renforce la lisibilité des objectifs poursuivis. Des dispositifs de communication sont prévus pour les étudiants : communication et affichage des modalités de contrôle des connaissances, de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles, de l'offre intégrale sur AMETYS, des informations sur l'insertion ou la poursuite études.

La gestion des inscriptions paraît cohérente et maîtrisée. Elle permet à la fois, une coordination et un suivi centralisé des inscriptions et une dose de décentralisation ; ce qui correspond bien à la l'organisation géographique de l'établissement, réparti sur plusieurs sites. La dématérialisation des inscriptions et réinscriptions à compter de la rentrée 2020/2021 va permettre un meilleur suivi administratif des étudiants. Elle va sans doute permettre d'accélérer encore l'intégration fonctionnelle et informationnelle des différents services et outils/solutions informatiques utilisés par les différentes implantations, services ou équipes pédagogiques et administratives. Le rapport sur le bilan avait remarqué que certaines données étaient incomplètes dans le dossier d'autoévaluation fourni. Le projet de contrat pédagogique pourrait constituer un lien qui facilitera ce processus d'intégration. Il faut remarquer que la Loi ORE a été prise en compte par l'établissement pour sept parcours dont deux dans le champ ST. Cela concerne les étudiants ParcoursSup en « Oui si » et quelques redoublants ou étudiants en difficulté. Les actions reposent sur la remédiation, le soutien, le tutorat et l'action du service santé et sport. Il faudra s'assurer que les équipes pédagogiques et les départements sont bien impliqués dans la mise en place de ce contrat et que des moyens matériels et humains suffisants y soient affectés. L'offre de formation a prévu un ensemble de régimes spéciaux d'études. Ce dispositif permet aux étudiants de bénéficier de modalités pédagogiques adaptées en fonction de leur statut et des contraintes auxquelles ils sont confrontés.

LES FORMATIONS

Champ Humanités, responsabilités et territoires (HRT) :

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Droit	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Économie et gestion	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Géographie et aménagement	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Histoire	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Information-communication	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis défavorable La question de la fragilité des effectifs, soulignée lors de l'analyse du bilan de l'offre de formation, n'est absolument pas traitée. En particulier, le maintien de 3 parcours monolingues et de 2 parcours bilingues interroge là où la filière italien semble constituer un point fort pour l'établissement.
Lettres	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable

Psychologie	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Sociologie	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
STAPS - éducation et motricité	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis défavorable La fiche produite par l'établissement ne permet pas d'apprécier l'impact de la séparation de la mention précédemment existante en 3 mentions. Il conviendrait notamment de mettre en place les outils de pilotage de la formation (suivi de la réussite, suivi des diplômés, ...) et d'augmenter la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
STAPS - entraînement sportif	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis défavorable La fiche produite par l'établissement ne permet pas d'apprécier l'impact de la séparation de la mention précédemment existante en 3 mentions. Il conviendrait notamment de mettre en place les outils de pilotage de la formation (suivi de la réussite, suivi des diplômés, ...) et d'augmenter la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
STAPS - ergonomie du sport et performance motrice	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis défavorable La fiche produite par l'établissement ne permet pas d'apprécier l'impact de la séparation de la mention précédemment existante en 3 mentions. Il conviendrait notamment de mettre en place les outils de pilotage de la formation (suivi de la réussite, suivi des diplômés, ...) et d'augmenter la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable avec recommandations : En raison de la faiblesse des effectifs étudiants, de la nécessité de renforcer la présence d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques, et de mieux identifier les débouchés visés compte tenu de l'évolution rapide des métiers de la banque et de l'assurance.
Commercialisation de produits et services	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable

E-commerce et marketing numérique	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable avec recommandations : Cette formation à vocation professionnelle est marquée par un fort taux de poursuite d'étude qui ne correspond pas à l'objectif pédagogique visé.
Gestion de projets et structures artistiques et culturelles	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable avec recommandations : S'assurer de la présence d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.
Management et gestion des organisations	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable avec recommandations : S'assurer que le taux de poursuite d'étude est compatible avec une LP.
Métiers de la GRH : assistant	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de la mode	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers des administrations et collectivités territoriales	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable avec recommandations : S'assurer de la présence d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.
Métiers du notariat	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Techniques du son et de l'image	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable

Tourisme et loisirs sportifs	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Droit international	M	Université Savoie Mont Blanc	Création Avis favorable
Droit notarial	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Droit privé	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Droit public	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Français langue étrangère	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Géographie	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Histoire, civilisations, patrimoine	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Langues et sociétés	M	Université Savoie Mont Blanc	Création Avis favorable sous réserve de changer l'intitulé de la mention en « sciences du langage ».
Langues étrangères appliquées	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales	M	Université Savoie Mont Blanc	Création Avis favorable

Management	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Psychologie	M	Université Savoie Mont Blanc	Création Avis favorable
STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Sociologie	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Tourisme	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
DEUST : Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles	DEUST	Université Savoie Mont Blanc	Création Avis favorable

Champ Sciences et technologies (ST) :

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Informatique	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Mathématiques	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Physique, chimie	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable

Science de la terre	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Science de la vie	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Sciences pour l'ingénieur	L	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Agronomie	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable avec recommandations : Evaluer l'effet des modifications proposées sur la qualité de l'insertion professionnelle (changement de l'intitulé de la LP Développement des projets de territoires).
Maintenance et technologie, technologie médicale et biomédicale	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception et amélioration des processus et procédés industriels	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable

Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de l'informatique : conduite de projets	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers de la qualité	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers du BTP : bâtiment et construction	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Métiers du design	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Productions animales	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis défavorable Mêmes observations depuis deux campagnes d'évaluation : pilotage laissé au partenaire non universitaire. Trop faible implication d'enseignants-chercheurs dans la formation. Poursuite d'études en master non maîtrisée.
Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle	LP	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Chimie	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Énergie solaire : ingénierie et économie (Solar energy : engineering and economics)	M	Université Savoie Mont Blanc	Création Avis favorable

Géoressources, géorisques, géotechnique	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Gestion de l'environnement	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Informatique	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Ingénierie des systèmes complexes	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable
Réseaux et télécommunication	M	Université Savoie Mont Blanc	Avis favorable

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENTENCE

N/Réf. : PRE/DV/om/2019-20/220
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-smb.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur
Département des formations du
HCERES
2, rue Albert-Einstein
75013 - PARIS

le 22 juin 2020,

Monsieur le Directeur,

L'université Savoie Mont Blanc remercie le Hcéres pour l'envoi du rapport provisoire sur la demande d'accréditation de son projet d'offre de formation pour le contrat 2021-2025. Elle apprécie la cohérence de la ligne directrice qui a guidé l'analyse tout au long des différentes phases de cette évaluation. Toutefois, elle exprime deux observations d'ordre général :

- Sur la nécessité de respecter une organisation en semestre pour toutes les licences professionnelles. L'établissement s'est appuyé sur l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ([art. 7](#)) qui précise que "les enseignements de la licence professionnelle sont organisés en unités d'enseignement, qui sont, **sauf dispositions pédagogiques particulières**, regroupées en semestres". Ainsi, des dispositions pédagogiques particulières ont été mises en place pour la formation professionnelle continue ou l'alternance permettant de mieux s'adapter aux besoins spécifiques de ce type de formation. Le nouvel arrêté relatif aux licences professionnelles (et qui introduit le Bachelor Universitaire de Technologie) permettra dès 2021 de travailler l'organisation de ces formations autour de blocs de connaissances et de compétences (BCC) pouvant être dissociés de la semestrialisation.
- Le master de Psychologie apparaît dans le tableau regroupant les avis comme un master en création alors qu'il s'agit d'une reconduction à l'identique.

Dans ce rapport, un certain nombre de formations recueille un avis favorable avec recommandations (7 formations) ou un avis défavorable (5 formations). L'établissement a demandé aux composantes en charge de leur déploiement d'apporter le cas échéant des éléments de réponse permettant de mieux apprécier l'engagement des équipes dans la prise en compte des remarques du Hcéres et le respect du cadre national des formations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma distinguée considération.



Denis VARASCHIN

Observations pour la mention de LP “Assurance, banque, finance : chargé de clientèle”

Avis favorable avec recommandations : En raison de la faiblesse des effectifs étudiants, de la nécessité de renforcer la présence d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques, et de mieux identifier les débouchés visés compte tenu de l'évolution rapide des métiers de la banque et de l'assurance.

Observations :

Faiblesse des effectifs. La faiblesse des effectifs étudiants n'a été constatée qu'une seule année, celle où l'accord avec le Crédit Agricole et deux autres partenaires était en cours d'évolution. Nous rappelons que, depuis plus de 15 ans, cette licence a un effectif moyen supérieur à 35 jeunes, avec un taux de proposition d'embauche de presque 100%. L'année dernière (2019-2020), l'effectif était de plus 40 jeunes qui sont allés jusqu'au bout de leur cursus avec succès. La quasi-totalité de la promotion a une proposition de CDI. Pour l'année à venir (2020-2021), il y a plus de 50 contrats signés, et la question se pose d'ouvrir un groupe supplémentaire, car les capacités d'accueil sont dépassées.

Nécessité de renforcer la présence d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques. Deux collègues MCF 06 (François LENGLET, Guillaume LEBORGNE) prennent position l'année prochaine dans l'équipe.

Mieux identifier les débouchés visés compte tenu de l'évolution rapide des métiers de la banque et de l'assurance. En effet, la digitalisation du secteur fait évoluer les métiers (banque en ligne, banque mobile, etc.). Les partenaires actuels de la banque et de l'assurance sont associés, notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement, à l'adaptation de la maquette pédagogique en adéquation avec les compétences recherchées par le secteur. Par ailleurs, tous les acteurs du secteur banque-assurance soulignent que, sur leur territoire (Haute-Savoie, Savoie, Ain), les besoins de recrutement à bac +3 augmentent.

Observations pour la mention de LP “E-commerce et marketing numérique”

Avis favorable avec recommandations : Cette formation à vocation professionnelle est marquée par un fort taux de poursuite d'étude qui ne correspond pas à l'objectif pédagogique visé.

Observations :

Le besoin de cadres intermédiaires en marketing digital dans les bassins annécien et chambérien est toujours fort, bassins pour lesquels cette formation à Bac+3 possède un bien-fondé indéniable. Cet intérêt persistant des entreprises à recruter des alternants à ce niveau conforte dans l'idée que cette licence correspond à un vrai besoin du marché : les services marketing recherchent des diplômés avec des compétences digitales. Par ailleurs, les rencontres avec les entreprises qui accueillent des alternants attestent que le contenu de la formation correspond à leurs attentes.

La tendance à la baisse du taux de poursuite d'étude amorcée pour les diplômés 2019 (35%), se confirme en 2020 : moins de 30% d'intentions de poursuite, et ce, malgré la crise actuelle, car les entreprises restent en demande de compétences dans ce domaine.

Cette tendance est le résultat de plusieurs actions qui commencent à produire leurs effets :

- Renforcement du discours à destination des candidats, notamment lors des soirées d'information, des salons étudiants et des portes ouvertes à l'IUT.

- Lors des entretiens de recrutement, la question de la poursuite d'études est systématiquement abordée (un projet explicite de poursuite d'études est éliminatoire).
- Refus systématique de rédiger des lettres de recommandation et de formuler des avis de poursuite d'études.
- Enfin, concentration de nos efforts sur l'insertion professionnelle directe après la licence professionnelle (diffusion d'offres d'emploi en lien avec le Club des entreprises de l'USMB).

Observations pour la mention de LP "Gestion de projets et structures artistiques et culturelles"

Avis favorable avec recommandations : S'assurer de la présence d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.

Observations:

Conformément à la recommandation précédente, il est prévu de faire intervenir différents MCF dès l'an prochain notamment dans l'UE "techniques de gestion », dont :

- Cécile PERRET (MCF 06) : introduction à l'économie sociale et solidaire dans le cours M21 d'environnement professionnel de l'artiste, et suivi d'apprentis.
- Mathieu GATUMEL (MCF 06) : intervention en cours de M17 « Comptabilité » (en remplacement d'une intervenante professionnelle).
- Matthieu CABROL (MCF HDR 06) : intervention en cours de M11 « Management des organisations » et présidence de jurys VAE.
- Christian PICARD (MCF 06) : intervention en cours de M12 « Marketing et techniques d'enquêtes ».
- Benoit REGENT (doctorant IREGE, thèse en 2020) : « Introduction aux projets culturels de territoire » en cours de M16 méthodologie de projet.

Observations pour la mention de LP "Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité"

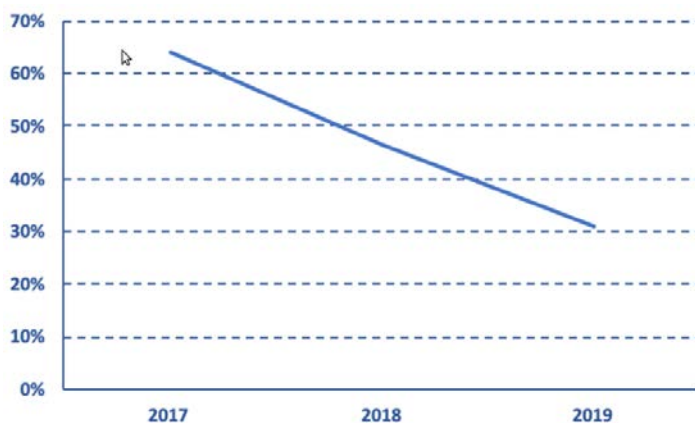
Avis favorable avec recommandations : S'assurer que le taux de poursuite d'étude est compatible avec une LP.

Observations:

Un taux de poursuite d'études anormalement élevé a été relevé pour une LP (64 %). Nous entendons apporter une vision complémentaire, eu égard aux statistiques utilisées.

- Compte tenu de la jeunesse de la formation, le constat n'est basé que sur une seule cohorte (2017). Aucune statistique ne peut être extraite du Système d'Aide au Pilotage de l'USMB, les chiffres les plus récents que l'on peut extraire datent en effet de 2016 ;

- Si le regard se porte sur des années plus récentes, il est possible de constater que 69,2% de la promotion 2019 s'est insérée professionnellement (53.5% en 2018). Les 64% de poursuite d'études de 2017 ont donc évolué vers 46.5% en 2018 puis 30.8% en 2019 (cf. Graphique 1). Ces statistiques sont établies à partir des listes d'étudiants de chaque promotion et d'une recherche systématique du devenir des diplômés l'année qui a suivie l'obtention de la LP via le réseau social LinkedIn ;



Evolution du taux de poursuite d'études depuis 2017

- Le responsable de la formation ne peut empêcher formellement les étudiants désireux de poursuivre leurs études : dès lors qu'une formation aval accepte en son sein des étudiants de la LP « Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Fiscalité », il ne peut que le déplorer. Aucun avis de poursuite d'études n'a été rédigé depuis la création de la formation ;
- Dès le lancement de la formation, celle-ci a été présentée comme permettant de sécuriser le parcours de formation des étudiants désireux de s'orienter vers l'expertise comptable. Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) étant ardu, nombreux sont les étudiants qui renoncent. Initialement, la LP « Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Fiscalité », parce qu'elle offrait des équivalences avec le DCG et qu'elle sécurisait donc la validation d'une L3, a été conçue et perçue comme étant une étape intermédiaire vers l'obtention de ce diplôme. Il était sous une certaine forme logique qu'une poursuite d'études vers le DCG (en alternance) ait eu lieu. Celle-ci était minoritaire (maximum 25% des effectifs) et avait été pensée et organisée par l'établissement dès la création de la formation. Toutefois, à compter de l'année universitaire 2021 (cf. BO n°24 du 11 juin 2020), la licence professionnelle ne permettra plus d'offrir des équivalences avec le DCG. Par conséquent, elle ne pourra plus être perçue comme une voie parallèle et sécurisante d'obtention de ce diplôme.

Observations pour la mention de LP "Métiers des administrations et collectivités territoriales"

Avis favorable avec recommandations : S'assurer de la présence d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.

Observations:

Il est prévu de faire intervenir dès la rentrée prochaine, différents enseignants-chercheurs pour tout ou partie de plusieurs modules.

- Sandra DUBOULOZ (MCF 06) : management d'équipe (UE 604 : management opérationnel)

- Vincent COUTURIER (MCF 27) : gestion de projet (UE 504 : management opérationnel)
- Emilie RUIZ (MCF 06) : méthodologie du mémoire (UE 606 : mise en situation / projet tutoré)

Par ailleurs, des contacts sont en cours avec Jean-François JOYE (PR 02 / Directeur du centre de recherche Antoine Favre) afin que les étudiants de la licence participent, dans le cadre de l'UE 501 (Mutations et enjeux du management public) au(x) séminaire(s) « Management dans la fonction publique », comme il était prévu ce printemps dernier (participation annulée suite à la mise en place du confinement).

Observations pour la mention de LP "Agronomie"

Avis favorable avec recommandations : Évaluer l'effet des modifications proposées sur la qualité de l'insertion professionnelle (changement de l'intitulé de la LP Développement des projets de territoires).

Observations:

Ce projet de LP soumis à expertise pour accréditation est une restructuration de la LP VALPESMONT actuelle. L'évolution porte principalement vers une réorientation de la formation autour de la transition agro-écologique au service de la transition en territoires de montagne. En effet, la France est désormais engagée dans la transition écologique. La feuille de route établie dans le Plan National d'Action pour la Transition Ecologique a pour objectif une France neutre en carbone à l'horizon 2050. Parmi les nombreux leviers d'action envisagés, ceux liés au développement de l'agroécologie à l'échelle des exploitations agricoles et des filières mais également ceux liés à la transition écologique des territoires nécessitent des compétences nouvelles au service des emplois qui accompagnent ces changements.

La nouvelle LP "Agro-écologique et transitions en territoires de montagne" permettra de former des jeunes aptes à conduire ces actions de transition. Pour cela, les modules proposés donnent une part importante aux résultats de la recherche, mais également à l'étude des projets qui, à l'échelle des exploitations, des filières et des territoires, œuvrent favorablement à ce changement.

- UE1 : Fonctionnement des Agro-écosystèmes de montagne : Bases théoriques et pratiques pluridisciplinaires 6 ECTS
- UE2 : Transition agro-écologique un enjeu pour les territoires de montagne 6 ECTS
- UE3 : Transitions agro-écologiques des exploitations agricoles de montagne 6 ECTS
- UE4 : Règlementation, contractualisation agro-environnementale et législation sanitaire 2 ECTS
- UE3 : Valorisation des produits et démarches agro-environnementales 6 ECTS
- UE6 : Communication, marketing et langue 4 ECTS
- UE7 : Outils numérique au service de l'action (sig, création de site web et vidéo) 4 ECTS
- UE 8 : Projet tuteuré 6 ECTS (ils seront conduits un jour par semaine tout au long de l'année sur une exploitation, au sein d'une filière ou d'une chambre consulaire ou dans une collectivité territoriale)
- UE 9 : Stage 20 ECTS

Dans cette perspective, le parcours proposé, LP "Agroécologie et transition en territoires de montagne", vise à former les jeunes à plusieurs types de métiers :

- Exploitant(e) agricole en production agro-écologique.
- Conseiller (e) technique agricole en agroécologie, au service des filières ou bien des chambres consulaires.

- animateur (trice) au service des collectivités territoriales en charge de projet de transition écologique : Contrat de transition écologique, Plan Alimentaire Territorial, Plan Zéro Phyto, Plan Climat-Energie Territorial, Territoire engagé pour la Nature...
- animateur (trice) du secteur associatif, d'ONG ou de bureau d'étude spécialiste de l'économie circulaire, des infrastructures agro-écologiques...

Les offres proposées par les sites de l'APECITA ou du réseau TEE ainsi que les échanges avec les responsables de LP similaires montrent l'adéquation entre la formation proposée et l'accès à l'emploi.

Observations pour la mention de LP "Productions animales"

Avis défavorable : Mêmes observations depuis deux campagnes d'évaluation : pilotage laissé au partenaire non universitaire. Trop faible implication d'enseignants-chercheurs dans la formation. Poursuite d'études en master non maîtrisée.

Observations:

L'Hcéres a rendu un avis défavorable concernant le renouvellement de la LP « Production animale » parcours « Aquaculture durable et gestion de la qualité ». Nous précisons ci-dessous nos justifications pour un maintien de cette licence :

- Pilotage laissé au partenaire non universitaire : l'USMB par le biais du co-responsable de la formation Victor Frossard (MCF CARRETEL, composante SceM) est impliquée dans l'ensemble des processus clés de cette LP à savoir :
 - la commission pédagogique évaluant les candidatures à la LP,
 - le conseil de validation des sujets de stage ayant pour objectif d'évaluer l'adéquation entre le projet proposé et la formation,
 - le jury de soutenance de stage impliquant une évaluation du rapport et de l'oral du stage,
 - le conseil de perfectionnement permettant d'avoir un retour d'expérience annuel de la réalisation des stages et de l'année de formation pour conserver une forte adaptabilité de la formation.
- Trop faible implication d'enseignants-chercheurs dans la formation : le département Sciences de la Vie et deux laboratoires de l'USMB (CARRETEL et LOCIE) assurent des enseignements dans cette formation par le biais de chercheurs et d'enseignants-chercheurs permettant ainsi de former des professionnels qui ont bénéficié des avancées techniques de la recherche. Afin d'assurer un niveau d'enseignement de qualité et original, d'autres structures de recherche sont impliquées dans la formation (IFREMER, CIRAD, IRD, ISTOM, LDA39, CEVA). Il y a ainsi un total de 20% de la formation faite ou encadrée par des enseignants-chercheurs et chercheurs. C'est un volume conséquent au regard de l'ensemble des intervenants.
- Poursuite d'études en master non maîtrisée : les poursuites en master s'effectuent hors USMB et il est à noter que, dès 2 à 3 mois, plus de 75% des diplômés sont insérés dans la vie active soit en contrat CDI ou CDD (suivant leur souhait afin de s'enrichir du fonctionnement de différentes entreprises en début de carrière). Les étudiants qui poursuivent leurs études en Master ne sont que 2 à 4 étudiants suivant les années soit moins de 20% de l'effectif.

La LP « Production animale » parcours « Aquaculture durable et gestion de la qualité » possède un rayonnement national et international reconnu par le monde professionnel de l'aquaculture ainsi qu'un très bon réseau d'anciens diplômés permettant d'assurer une très bonne employabilité des jeunes diplômés. Le grand nombre de candidatures chaque année pour cette formation témoigne de la qualité

de cette LP (110 candidatures pour 20 places pour la rentrée 2020). Le secteur de l'aquaculture est en croissance de 6% à 7% annuellement et le renouvellement cette LP serait en parfaite adéquation avec le marché économique et en cohérence avec l'offre de formation de l'USMB.

Observations pour les mentions de Licence "STAPS - éducation et motricité", "STAPS - entraînement sportif", "STAPS - ergonomie du sport et performance motrice"

Avis défavorable : La fiche produite par l'établissement ne permet pas d'apprécier l'impact de la séparation de la mention précédemment existante en 3 mentions. Il conviendrait notamment de mettre en place les outils de pilotage de la formation (suivi de la réussite, suivi des diplômés, ...) et d'augmenter la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.

Observations:

Apprécier la pertinence de la séparation de la mention existante en trois mentions : en moins de deux contrats quinquennaux, nous sommes passés des 5 mentions de licence à une seule mention de licence (nomenclature du 22 janvier 2014), puis de nouveau à 5 mentions de licence (nomenclature du 25 juillet 2019). La demande de retour aux 5 mentions, portée par la C3D STAPS, est liée aux prérogatives des diplômes permettant l'accès aux cartes professionnelles dans les champs de l'Education et Motricité, de l'Activité Physique Adaptée-Santé et de l'Entraînement Sportif. Nous n'avions pas perçu qu'il fallait justifier de cette pertinence, les licences STAPS de notre établissement étant impliquées de façon très importante (rentrée 2021) dans une transformation pédagogique centrée sur les parcours personnalisés, les pédagogies numériques et une structuration en blocs de compétences. Ces évolutions nous mobilisent fortement dans le cadre du NCU @spire.

La pertinence de cette séparation et donc la proposition de cette offre de formation s'inscrivent dans les logiques suivantes :

- Réalité de l'emploi dans le territoire, avec notamment la dimension de la conception du matériel sportif, de l'entraînement sportif dans les disciplines sportives de la licence ES, de l'enseignement sportif pour la licence EM (et pas uniquement de l'enseignement de l'EPS scolaire).
- Des possibilités de poursuites d'études au sein de l'université (master MEEF PLC et PE, master IEAP) ou à proximité (master Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive à Lyon ou Grenoble).
- D'une non-concurrence avec les universités de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Grenoble, Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand) qui disposent toutes, par exemple, de filières APAS et d'une filière Management du Sport pour trois d'entre elles.

Les modalités de pilotage

La transformation en mention demande effectivement un pilotage différent qui est en cours de restructuration pour la rentrée 2021. Au lieu d'avoir des responsables d'années et un seul responsable de mention, le pilotage de la formation sera organisé autour d'une direction des études pour les L1 notamment, d'enseignants-référents avec le soutien d'un Animateur et Accompagnateur de la Réussite Etudiante (NCU @spire) et des responsables de mentions.

S1	S2	S3	S4	S5	S6
Enseignants référents					
Directeurs des études			Responsables de mentions		
Animateur et Accompagnateur de la Réussite Étudiante					

Ces dispositifs s'inscrivent dans le développement de nouveaux applicatifs permettant un meilleur suivi des étudiants dans les différentes dimensions soulevées : le suivi des étudiants avec un outil permettant de suivre l'acquisition des compétences et ainsi les parcours des étudiants et la réussite. Le suivi des diplômés est réalisé par les enquêtes propres à l'université et également des enquêtes nationales. Il est difficile dans une filière en tension comme la nôtre d'effectuer ce suivi dans le cadre de la licence pour différentes raisons : des mobilités d'étudiants après la L1 (notamment pour les étudiants souhaitant réaliser des mentions APAS ou MS), des sorties de formation après la 2e année avec une professionnalisation avec le DEUG STAPS qui s'accompagne fréquemment d'une double compétence d'encadrement dans le milieu de la montagne), des départs en 3e année vers d'autres universités. Le suivi est réalisable pour les cohortes d'étudiants poursuivant en master au sein de notre université ainsi que sur un effectif comme la licence Entraînement Sportif car l'insertion est centrée sur le territoire.

Différenciation des conseils de perfectionnement par mention : le passage aux trois mentions nous a orienté vers des conseils de perfectionnement propre à chaque mention afin d'ajuster au mieux l'adéquation formation-emploi en lien avec les professionnels et notre territoire.

- Conseil de perfectionnement de la licence EM :
 - Son évolution s'inscrit dans la diversification des voies de professionnalisation autour des dimensions EPS, sport citoyen et éducatif.
 - Composition à partir de 2021 : directeur des Sports de la ville d'Aix-les-Bains (commune ayant une politique sportive importante avec 17 ETAPS par exemple), une éducatrice de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ancienne étudiante en STAPS), une professeure d'école formatrice, un professeur d'EPS maître de stage, la coordonnatrice du CDOS Savoie, un IA-IPR EPS ; les chefs du pôle sport des DDCSPP de la Savoie et de la Haute-Savoie.
- Conseil de perfectionnement de la licence ESPM :
 - Ce conseil est davantage centré sur la fiche RNCP de cette mention qui permet d'accéder aux métiers de technicien de matériel sportif (tests, mesures, mais aussi vente, etc.). En effet, il est nécessaire de continuer à développer des voies de professionnalisation à la fin de la licence.
 - Composition à partir de 2021 : directeur de Outdoor Sports Valley, responsable régional Azergo (postes de travail ergonomiques), responsable R&D de Salomon, gérant de Whergo (prévention des troubles musculo-squelettiques), responsable tests terrain Petzl, directeur de magasin Décathlon de Chambéry.
- Conseil de perfectionnement de la licence ES :
 - Ce conseil est enrichi par de nouvelles compétences en devenant spécifique. D'autres partenaires sont sollicités afin de mieux préparer les possibilités d'insertion des étudiants qui sont importantes à ce niveau de diplomation.
 - Composition à partir de 2021 : les chefs du pôle sport des DDCSPP de la Savoie et de la Haute-Savoie, un Conseiller technique national ski nordique, le Directeur Technique du Ski Alpin du Comité de Savoie, le responsable du pôle d'excellence handball de la région

AURA, un Conseiller Technique Sportif d'Aviron de la ligue AURA, le président du Comité Départemental de Course d'Orientation

Stratégie de fonctionnement : le contrat s'appuie sur une individualisation des parcours intégrée au double principe de spécialisation progressive et de réalisation de la mention de licence. Ce fonctionnement a été modélisé dans le cadre de la formation en périodes articulée avec les blocs de compétences (qui sont en cours de formalisation).

“Augmenter la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique” :

Je ne suis pas en mesure de répondre à cette dimension qui est essentiellement politique et financière. Mais, voici quelques éléments d'analyse. Il y a 12 postes d'EC au sein du département STAPS, répartis ainsi :

- 3 PR, 8 MCU, 1 ATER. A noter qu'une contractuelle enseignante en CDD est docteure en histoire du sport ;
- 10 EC en sciences de la vie et 2 EC en SHS ;
- Sur le contrat qui est en train de s'achever, des EC bénéficiaient de décharge et de congés pour un total de 320h, soit 1,66 ETP ;
- Depuis la rentrée 2019, il y a le retour d'un EC de congé (80% de quotité de travail), création d'un poste de MCF plan étudiant licence STAPS ;
- Pour la rentrée 2020, le cumul des décharges (poste de vice-président, temps partiel, directions de laboratoires) sera de 290h, soit 1,51 ETP ;
- Également, les doctorants des laboratoires LIBM et EDYTEM effectuent des heures d'enseignement, ce qui contribue à renforcer les liens formation-recherche.

Observations pour la mention de Licence “Langues, littératures civilisations étrangères régionales”

Avis défavorable : La question de la fragilité des effectifs, soulignée lors de l'analyse du bilan de l'offre de formation, n'est absolument pas traitée. En particulier, le maintien de 3 parcours monolingues et de 2 parcours bilingues interroge là où la filière italienne semble constituer un point fort pour l'établissement.

Observations:

La licence LLCER, qui s'insère dans le domaine ALL, se propose d'être une préparation d'excellence aux métiers de la culture et de l'enseignement, répondant ainsi à une forte demande des futurs bacheliers lors des Journées du Lycéen et Portes Ouvertes. Elle a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences dans une langue et aire étrangères. La dynamique transfrontalière et les doubles diplômes franco-italiens, en place depuis la fondation de l'USMB et valorisés dans l'évaluation réalisée par le HCERES, constituent l'une des spécificités de notre formation et ne cessent de se développer, contribuant ainsi au rayonnement de la politique transfrontalière de l'USMB à travers des projets communs menés avec les universités partenaires, notamment UNITO (Turin) et UNIPO (Vercelli). Cette évaluation souligne également la bonne lisibilité et la cohérence des offres et des parcours proposés ainsi que l'attractivité d'une formation bilingue.

La dimension internationale, l'approfondissement des liens avec le monde du travail et l'intégration dans l'offre de formation de l'université ainsi que dans le projet d'établissement sont les objectifs fixés par le département afin de renforcer et de développer ces atouts.

Effectifs, ancrage régional et rayonnement

Le département met en place des actions auprès des lycées de la région afin d'attirer toujours plus d'étudiants. Les enseignants se déplacent pour présenter la licence dans les lycées de la région (par

exemple, à Thônes ou à Saint-Gervais Le-Fayet). Quant aux étudiants, ils sont volontaires pour présenter la formation dans leurs lycées d'origines. Au-delà de l'engagement des responsables de formation lors des Journées du Lycéen, des Journées Portes Ouvertes, des forums et des salons étudiants, il existe des contacts permanents avec les professeurs de langues du secondaire (par exemple, au lycée Vaugelas de Chambéry) et avec des écoles et des lycées bi-langues de la région, notamment pour les sections Esabac (lycée de Cran-Gevrier). Nous tenons régulièrement informés les collègues du secondaire du contenu de nos formations (journées échange lycée-université, conférences, ateliers de traduction) et des activités auxquelles nos étudiants participent (Festival du Premier Roman de Chambéry ou Festivals du Cinéma).

Situé à la frontière avec l'Italie, le département de la Savoie est réellement attractif pour les étudiants des deux Savoies et du Piémont, mais aussi d'autres régions de France. Les étudiants s'épanouissent dans la capitale historique de la Savoie et tiennent à tout ce que Chambéry, carrefour historique en Europe, leur apporte — plus particulièrement ses liens étroits avec la ville de Turin, ainsi que l'essor de sa vie culturelle.

Le nombre d'étudiants, stable depuis plusieurs années pour les étudiants franco-italiens et en hausse pour les italianistes, hispanistes et anglicistes, auquel s'ajoutent chaque année les étudiants des universités partenaires des doubles diplômes (une vingtaine d'étudiants qui suivent aussi les cours d'anglais, d'espagnol et de lettres), permet au département LLCER de garder sa taille humaine et ainsi de créer de bonnes dynamiques et d'assurer un suivi de qualité indispensable à un travail d'excellence. Cette attention privilégiée envers les étudiants des trois sections est une demande récurrente lors des rencontres qui ont lieu à l'occasion des Journées de Portes Ouvertes et des Journées du Lycéen ; elle est souvent déterminante dans le choix de notre filière par rapport aux autres universités de la région.

Objectifs : enseignement et culture

Pour la rentrée 2020-2021 et pour l'ensemble de la licence, 170 candidats à la formation LLCER ont définitivement accepté leur inscription à l'USMB ; 2 restent en attente. La pertinence du maintien des cinq parcours étant remise en question, le département propose, dans un souci d'efficacité, de les réduire à trois parcours mono-langues (anglais, espagnol, italien) : l'offre de formation sera ainsi plus lisible. Plutôt que de choisir des parcours différents, les étudiants auront la possibilité de choisir des unités d'apprentissage, plus modulables, personnalisables, et par conséquent plus attractives. Par ailleurs, le département envisage d'augmenter le volume horaire d'enseignement obligatoire de la langue anglaise, y compris pour les étudiants suivant les parcours espagnol et italien. La maîtrise de l'anglais fournit les outils nécessaires pour acquérir la certification en langue et ainsi obtenir un meilleur positionnement lorsque le candidat postule à différents masters (l'anglais est, par exemple, un prérequis pour s'inscrire dans une école de traduction).

- Enseignement : Traditionnellement, la licence LLCER prépare aux métiers de l'enseignement (aux niveaux primaire, secondaire et supérieur) et elle continue de le faire par une réinvention permanente de sa pédagogie, tout en offrant également aux étudiants un socle de compétences leur permettant de s'insérer dans d'autres domaines.

Les métiers de l'enseignement sont déjà présents dans la formation au travers des différents parcours pré-professionnalisants qui préparent à devenir enseignant de langue du secondaire et du supérieur, professeur des écoles et formateur en FLE ; ce dernier parcours est assuré par les collègues du département de Lettres.

Les étudiants qui sortent de notre formation ont la possibilité d'intégrer le dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) pour l'enseignement de diverses matières en anglais dans le primaire, ou plus largement l'apprentissage de l'anglais à destination des plus jeunes avec de beaux succès en Savoie et en Haute-Savoie, que nous souhaitons voir perdurer grâce à l'ancrage local de nos anciens étudiants.

Afin de rendre l'étudiant plus actif dans sa formation, le département LLCER incitera les étudiants de troisième année souhaitant suivre la voie de l'enseignement à faire un stage. Les étudiants concernés par cette vocation pourront ainsi entrer en contact direct avec le métier ; cette immersion sur le terrain leur permettra au plus tôt de vivre les expériences et d'engager la réflexion approfondie nécessaires à la construction de leur avenir.

- Métiers de la culture

Dans le but de répondre à une demande appuyée de la part des néo-bacheliers lors des journées Portes Ouvertes ou de la Journée des Lycéens, il s'avère pertinent d'afficher clairement une référence aux métiers de la culture dans l'intitulé des parcours compris dans la licence. Pour ce faire, la licence LLCER se déclinera en trois parcours : « LLCER Anglais : métiers de l'enseignement et de la culture », « LLCER Espagnol : métiers de l'enseignement et de la culture », « LLCER Italien : métiers de l'enseignement et de la culture ».

À partir de 2021, l'USMB mettra en place le projet NCU2 ASPIRE dans lequel le modèle d'architecture des licences s'appuiera sur des unités d'apprentissage. Ces unités, qui remplaceront les unités d'enseignements traditionnelles, sont des blocs de compétences précisant les objectifs pédagogiques et scientifiques de l'apprentissage. Dans le cadre de ce changement de paradigme, le département LLCER envisage la mise en place progressive d'unités d'apprentissage reliant le monde professionnel et la recherche, de sorte que les étudiants puissent développer des compétences liées aux métiers de la culture. L'objectif est de bâtir quatre unités d'apprentissage réparties dans les semestres 3, 4, 5 et 6, qui seront respectivement centrées sur 1) la traduction et les métiers du livre, 2) le journalisme, 3) l'héritage culturel et le patrimoine, 4) la communication culturelle.

Dans l'unité d'apprentissage consacrée à la traduction et aux métiers du livre, les étudiants réaliseront des rapports de lecture, des évaluations de traduction et monteront des projets d'édition. La participation d'enseignants-chercheurs aux commissions de traduction du Centre National du Livre établira les liens nécessaires avec le monde de l'édition. L'importance du livre et de son histoire fait déjà l'objet de certains cours dans la maquette actuelle. Le concours de « flash fiction », déjà existant chez les anglicistes, sera intégré aux trois parcours dans l'unité d'enseignement consacrée à la traduction et aux métiers du livre. Il donnera lieu à une sélection des meilleurs textes par un jury puis à un travail de traduction en français par les étudiants avant d'être publié (l'atelier d'écriture créative proposé par le département de Lettres, auquel a participé François Bon, est en lien avec cet apprentissage).

L'unité d'apprentissage centrée sur le journalisme donnera par exemple aux étudiants la possibilité de réaliser des journaux web en lien avec les thématiques de recherche du laboratoire LLSETI, notamment celles de l'axe 3 : interaction entre l'état et l'individu.

L'unité d'apprentissage portant sur l'héritage culturel et le patrimoine donnera l'occasion aux étudiants de réaliser des recherches dans les archives afin de présenter un projet de valorisation. Les contenus travaillés dans cette unité feront écho aux thématiques de l'axe 1 du LLSETI, Héritages, Milieux, Médiations ainsi qu'à l'axe Héritage culturel du projet UNITA-Universitas Montium.

Dans l'unité d'apprentissage dédiée à la communication culturelle, l'étudiant proposera différents outils et stratégies de communication (brochures, programmes, etc.), en lien avec les musées, les théâtres ou les cinémas de la région, proposera différents outils et stratégies de communication (brochures, programmes, etc.). Ainsi, les productions scientifiques réalisées s'inscriront dans l'axe 2 du laboratoire (textes, images et arts numérique) et donneront aux étudiants les compétences nécessaires au développement de ces activités.

Ces unités d'apprentissage, centrées sur l'approche par compétences et en rapport avec le projet NCU2 ASPIRE, permettront aux étudiants d'établir un premier contact avec les métiers de la culture ainsi qu'un

rapprochement avec les enseignants-chercheurs ; elles faciliteront également l'apprentissage de la production de documents en langues étrangères, en adéquation avec les suggestions de l'évaluation Hcéres. Tandis que les unités d'apprentissage majeures seront consacrées aux compétences disciplinaires, ces quatre unités d'individualisation donneront aux étudiants la possibilité de développer des compétences en rapport avec leurs projets professionnels : être capable de travailler en équipe aussi bien qu'en autonomie, de prendre du recul vis-à-vis d'une situation, de s'auto-évaluer et de se remettre en question, d'identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs, etc. Cela permettra également au département LLCER de tisser des liens étroits avec les autres départements qui se consacrent à l'étude des sciences humaines.

Licence en adéquation avec l'offre de formation de l'USMB et ouverture à l'international

Cette nouvelle structure de la licence va de pair avec le projet du master Interculturalité, qui a reçu un avis favorable du Hcéres. De cette manière, les étudiants de notre licence qui le souhaitent pourront ensuite suivre le master Interculturalité, mais ils posséderont également les compétences requises pour postuler aux différents masters de l'établissement : analyse de crise et action humanitaire (LEA), patrimoine (Histoire), ou encore FLE (Lettres). Les liens établis avec les masters par les différentes unités d'apprentissage rendent la licence plus attractive, ce qui contribuera à renforcer les effectifs, déjà en augmentation depuis 2016. Les passerelles avec LEA se verront ainsi renforcées. De ce fait, la licence LLCER est en parfaite adéquation avec l'offre de formation de l'établissement.

Soulignée par l'évaluation HCERES comme étant l'un des points forts de l'établissement, la politique des doubles diplômes développée par la filière italienne sera approfondie grâce à la participation du département LLCER au projet d'université européenne UNITA-*Universitas Montium* récemment retenu par la Commission européenne. L'intercompréhension entre les langues romanes est un enseignement qui trouve tout naturellement sa place au sein du département LLCER où il pourra être assuré en ayant recours à des mutualisations avec les autres cours proposés au sein de notre établissement dans le cadre de ce projet.

Observations pour la mention de Master “Langues et sociétés”

Avis favorable avec recommandations : Avis favorable sous réserve de changer l'intitulé de la mention en « sciences du langage ».

Observations:

La valorisation de la formation spécialisée autour de l'enseignement et de la surdité est un enjeu important pour l'établissement. Il représente un savoir-faire reconnu à l'échelle nationale qui nécessite aujourd'hui une évolution poussée par une inclusion de plus en plus large des étudiants en situation de handicap dans nos structures. En effet, cette formation, initialement dispensée sous la forme d'un parcours au sein de la mention MEEF PIF co-accréditée avec l'Université Grenoble Alpes, était orientée principalement vers des personnels en exercice dans des structures spécialisées, soucieux de monter en compétence dans l'accompagnement d'étudiant sourd. Le développement de cette formation passe par une plus grande ouverture et une reconnaissance des compétences visées au répertoire national des certifications professionnelles.

La volonté de l'orienter vers le cahier des charges de la mention “Langues et sociétés” (fiche [RNCP 31498](#)) repose sur plusieurs éléments :

- Les blocs de compétences “Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés” (RNCP34217BC02) et “Communication spécialisée pour le transfert de connaissances” (RNCP34217BC03) nous semblent adaptés aux objectifs de cette formation. Néanmoins, les blocs de compétences entre les deux mentions “langues et sociétés” et “science du langage” sont rigoureusement identiques sous France Compétence. La distinction est plus forte au niveau des activités visées (pratique des langues, identification des différences culturelles, etc.) et certaines compétences attestées hors blocs de compétences (notamment Analyser et pratiquer des questions littéraires, culturelles, artistiques, et sociales ; des médias audiovisuels).
- Le portage par le département LLCER permettra de travailler son évolution autour de l'interculturalité et des grandes évolutions de la société autour de l'inclusion.
- L'appui sur le numérique.
- Un rapprochement à la recherche (laboratoires LLSETI et de psychologie de l'USMB) .
- Les types d'emploi visés sont également cohérents avec le profil visé (Interprète, formateur, ingénieur pédagogique, etc.) en lien avec l'accessibilité.

La mention “science du langage” est déjà présente à trois reprises dans la région Auvergne-Rhône-Alpes : à l'université Grenoble Alpes, à l'université Lyon 2 Lumière, à l'université Clermont-Auvergne. Elles sont appuyées par des laboratoires de sciences de l'éducation non présents à l'USMB. A contrario la mention “Langues et Sociétés” n'est pas proposée au sein de cette même région.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)